



AÉROPORTS DE PARIS

Déclaration de la CGT au Comité d'Entreprise du 17 septembre 2015

Tous les représentants du personnel CGT souhaitent exprimer leur colère suite au décès de notre collègue Laurent MESSIANT.

Nous avons accompagné Laurent MESSIANT dans sa lutte contre l'obstination de la direction de CDG et dans son combat contre cette logique pathogène et anxiogène d'organisation du travail qu'il ne partageait pas à l'atelier fluide de CDGE.

Fidèles à leurs engagements et leurs valeurs de fraternité, les représentants du personnel de la CGT continueront à soutenir la famille... nous avons un devoir de mémoire suite à la disparation de Laurent MESSIANT et nous œuvrerons donc sans relâche pour faire toute la lumière sur les circonstances de cet évènement à la finalité dramatique.

Devant une organisation du travail qui détruit la santé physique et mentale parfois jusqu'à pire, notre responsabilité collective est de veiller à ce que l'impensable ne se reproduise plus jamais. Plus jamais ça !!!

Laurent MESSIANT avait un profond respect pour notre entreprise, mais la confiance qu'il portait à une partie de la direction aura été bafouée par la notification brutale et injuste de son licenciement. Il a vécu cette trahison professionnelle comme un véritable séisme personnel, s'accumulant aux multiples pressions et manœuvres, pourtant dénoncées, qui avaient déjà altérées sa santé depuis plus d'un an et demi.

Pour réhabiliter la dignité et le respect qu'il méritait, la CGT s'assurera de la réintégration de Laurent MESSIANT dans l'entreprise à titre posthume, ainsi que de la reconnaissance de son accident de travail.

=====